

JOURNAL OFFICIEL

DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL

MANDATURE 2004-2009

Séance des 7 et 8 octobre 2008

***ÉVALUATION ET SUIVI DES RELATIONS
FINANCIÈRES ENTRE L'ÉTAT
ET LES COLLECTIVITÉS LOCALES***

**Avis du Conseil économique, social et environnemental
présenté M. Philippe Valletoux, rapporteur
au nom de la section des finances**

SOMMAIRE

Première partie - Texte adopté le 8 octobre 2008	1
AVIS adopté par le Conseil économique, social et environnemental au cours de sa séance du 8 octobre 2008.....	3
INTRODUCTION.....	7
I - LES FINANCES LOCALES AU SEIN DES FINANCES PUBLIQUES	10
A - LES FINANCES PUBLIQUES DEPUIS 1982	11
B - LA SITUATION DES FINANCES LOCALES	13
C - LE BUDGET DE L'ÉTAT DANS LES FINANCES LOCALES	18
1. Quelques rappels à propos du budget de l'État.....	18
2. Les modalités d'intervention financière de l'État dans les budgets locaux	19
3. Les relations « extra-budgétaires » à caractère financier.....	20
II - LE SUIVI DES RELATIONS FINANCIERES ENTRE L'ETAT ET LES COLLECTIVITES LOCALES.....	22
A - LES OUTILS À METTRE EN COMMUN.....	24
1. Une base statistique plus homogène	24
2. Un cadre financier global qui reste à établir	25
3. Des concepts à revisiter	26
B - DES OBJECTIFS À PARTAGER.....	27
1. La synthèse comme base de la responsabilité.....	27
2. Des principes à définir.....	28
3. Des calendriers à respecter	29
C - UN DIALOGUE QUI RESTE À ÉTABLIR	30
1. Un lieu à conforter.....	30
2. Une expertise à renforcer.....	30
3. Des évaluations permanentes.....	31
CONCLUSION.....	33
Deuxième partie - Déclarations des groupes.....	35
ANNEXE À L'AVIS.....	55
SCRUTIN.....	55
TABLE DES SIGLES	57
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	59